



PRIN DE L'ABONNEMENT.
Par trimestre,
Francs 11, pris au bureau.
Francs 13, franco à la poste

LE POLITIQUE.

Les abonnements commencent à toutes les époques.
Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis.

SOMMAIRE. — Article du *Moniteur* sur la question américaine. — M. de Talleyrand. — Chemin de fer en France. — Affaires d'Espagne. — Nouveaux détails sur Fieschi. — Chambre belge. — Variétés. — Assassinat commis à Hay. — Nouvelles et faits divers.

FRANCE.

Paris, le 9 décembre. — Hier le roi a reçu en audience particulière les amiraux Jacob, Sercey et Mackau.

— On lisait dans le *Moniteur* d'hier la note suivante :

« Dans les communications échangées soit à Washington, soit à Paris, il n'a été question ni de bill de non-intercourse, ni de guerre. Le langage de part et d'autre a été également exempt de provocations, également grave et mesuré. Tout le différend, 1° sur une question de droit que les deux gouvernements résolvent en sens opposé, la question de savoir jusqu'à quel point le gouvernement des États-Unis est tenu de donner des explications à l'occasion du message du président au congrès; 2° sur une question de fait, la question de savoir si les explications offertes par M. Livingston, avant l'adoption de la loi du 17 juin, étaient ou n'étaient pas de nature à satisfaire le gouvernement français. »

(Plusieurs journaux attribuent la hausse des fonds publics à la tournure pacifique que semble prendre la question américaine.)

— On s'occupe beaucoup, dit-on, au ministère de la marine, de mettre notre flotte sur un pied respectable. Tous les plus forts vaisseaux et les plus fortes frégates en état de prendre bientôt la mer, ont fixé particulièrement l'attention de l'amiral Duperré. Le ministre de la marine, pour mettre, en cas de guerre, chacun des navires de notre escadre à même de lutter individuellement avec les navires analogues de l'escadre américaine, a songé à ne mettre provisoirement à la mer que des vaisseaux de 100 à 110 canons et des frégates de 50, en augmentant d'un tiers ou un quart le personnel d'équipage de chacun de ces navires de l'état. On sait que dans la dernière guerre, les vaisseaux et les frégates des États-Unis, dits de 74 et 44 canons, portaient, les uns en batterie sur les gaillards, 100 à 110 canons, et les autres de 60 à 64 pièces d'artillerie de gros calibre, avec des équipages d'un quart ou d'un tiers plus nombreux que les équipages anglais. Cette leçon de l'expérience n'a pas été perdue à ce qu'il paraît pour l'amiral Duperré, qui cherche, avec toute espèce d'hostilité, à rétablir l'équilibre, sous le rapport du matériel et du personnel, entre nos forces et celles contre lesquelles elles seront peut-être appelées à lutter. (J. du Havre.)

— Depuis une huitaine de jours, M. de Talleyrand est obligé de garder les appartements, par suite d'indispositions qui augmentent avec l'âge. Tous les soirs maintenant il y a un petit comité dans sa chambre autour de son fauteuil; ce comité, comme on le pense bien, est composé de personnes de choix; aussi assure-t-on que le chef de l'état se rend à-peu-près tous les soirs, depuis quelques jours, par le jardin des Tuileries, escorté seulement de quelques

officiers, auprès du vieux diplomate, dont la conversation est toujours jeune de verve. M. de Talleyrand touche à sa 83^e année. (Bon Sens.)

— Il y a quelques jours, à la suite d'un dîner au château, M. de Talleyrand a éprouvé un long évanouissement. Depuis ce moment il est retenu chez lui, où il ne reçoit que peu de monde. On dit du reste qu'il a conservé toute sa présence d'esprit, que sa tête est parfaitement libre; mais qu'il ressent au cœur de fréquentes palpitations.

— Les conférences de lord Granville avec le ministre des affaires étrangères sont incessantes.

— On assurait aujourd'hui que l'expédition contre Abdel-Kader était ajournée, la saison des pluies aurait, dit-on, rendu impraticables à nos soldats les routes qu'ils doivent parcourir, et d'ailleurs les troupes expéditionnaires n'étaient pas encore toutes rendues à Oran. Par suite de cette détermination, le séjour du duc d'Orléans en Afrique devenant pour le moment sans objet, on annonçait le prochain retour du prince à Paris. (Constitutionnel.)

— Dans la séance d'aujourd'hui de la cour des pairs, M. le président a donné lecture d'un arrêt par lequel la cour, faisant droit au réquisitoire déposé sur le bureau par M. le procureur-général du roi, à la dernière audience, condamne: Thomas, à la déportation; Bernard à 20 ans de détention, Stiller, Tricotet, à 10 ans de la même peine; Gaillé, de Renier, à 5 ans; Bechet, à 3 ans de la même peine; Mathieu, à 5 ans; Lapotaire, à 3 ans de la même peine; ordonne de plus que Bernard, Stiller, Tricotet, Gaillé, de Renier et Mathieu, resteront sous la surveillance de la haute police pendant toute leur vie, et Bechet et Lapotaire pendant 5 ans. En ce qui concerne Farollet attendu qu'il n'est pas suffisamment établi qu'il se soit rendu coupable des faits qui lui sont reprochés, la cour le renvoie de l'action intentée contre lui sans dépens, et condamne les neuf autres aux frais du procès.

— La chambre de commerce de Lille, dans sa séance du 4 de ce mois, après avoir entendu la lecture d'un projet lumineux et longuement développé sur la question du chemin de fer de Paris à Lille, s'est livrée à une discussion approfondie à la suite de laquelle elle a adopté les conclusions suivantes: 1° la construction d'un chemin de fer de Paris à Lille est d'utilité publique; 2° le tracé de l'avant-projet qui passe à Saint-Quentin est plus conforme aux intérêts du pays et présente des chances plus favorables pour l'entreprise elle-même; 3° il y a convenance et utilité de modifier la direction projetée de la ligne principale en faisant passer de Sauchy-Cauchy à Hénin-Liétard par Douai; 4° il est nécessaire pour l'arrivée à Lille de déterminer un point plus convenable où la ligne projetée puisse facilement se lier aux divers embranchemens destinés à mettre cette ville en communication avec les ports de la Manche

et de la Belgique; 5° des intérêts puissans et le succès futur de l'entreprise exigent que l'embranchement projeté sur Calais, Boulogne et Dunkerque se détache de la ligne principale à Lille et non à Hénin-Liétard, comme l'indique l'avant-projet soumis à l'enquête.

— On écrit de Munich, que l'ingénieur qui a dirigé les travaux du chemin de fer de Nuremberg à Furth y est arrivé et que la construction de chemin de fer de Munich à Augsburg sera commencée incessamment.

— Suivant le journal la *Taxe*, une charge d'avoué à Paris, payée en 1817,60 ou 70,000 fr., vient d'être vendue 380,000 fr. De son côté, le *Censeur judiciaire* annonce que, pour retirer une somme de 351 fr. déposée à la caisse des consignations, un avoué de Paris vient de porter en compte à son client 328 fr. de frais.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Une dépêche télégraphique de Narbonne, en date du 6 décembre, annonce que Mina était encore le 2 à Barcelone, attendant des renforts. Un second convoi est entré à Manresa sans avoir été attaqué.

La communication est rétablie entre Figuières et Perpignan.

— On écrit des avant-postes de Briviesca, 17 novembre, au *Morning-Chronicle* :

Briviesca a été choisi par le gouvernement espagnol, comme le point le plus avantageux pour l'instruction complète, ou l'occupation momentanée de la légion anglaise. Le départ de la légion pour Vittoria qui pourrait avoir lieu plus tard, sera certainement ajourné jusqu'à ce qu'il ait pu être établi dans cette ville et ses environs, épuisés par le séjour d'un grand nombre de soldats des deux armées, un dépôt considérable d'approvisionnement. Voici quelques détails qui vous feront comprendre pourquoi l'armée chrétienne a été forcée de s'en tenir à un système défensif, étant dépourvue de tout moyen de prendre l'offensive.

Les forces chrétiennes n'ont jamais dépassé 28,000 hommes depuis six mois, on peut évaluer le nombre des carlistes, à 22,000 hommes armés dans la Navarre et les provinces basques; les populations rurales étant hostiles au gouvernement, il a fallu occuper militairement Pampelune, Saint-Sébastien, Bilbao, Portugaleta, Logrono et d'autres places au nombre de vingt ou trente. Cette nécessité diminue de 44,000 hommes, au moins, le nombre des soldats de la reine; de sorte que pour les opérations actives, il reste à peine 15,000 hommes, tandis que les carlistes, sûrs du pays, n'étant pas obligés de s'affaiblir par des garnisons peuvent disposer de tout leur monde. Ainsi l'on peut évaluer à 30,000 le nombre de leurs soldats actifs secondés par le fanatisme religieux et politique; il faut donc savoir gré au général Cordova du plan et de la tactique habiles qu'il a adoptés, et qui lui ont permis de confiner l'insurrection dans les montagnes et de conserver intacte, avec des forces insuffisantes, toute la ligne de l'Ebre.

Les ministres Martinez de la Rosa et Torreno ont laissé l'armée dans cet état déplorable; pouvait-on attendre autre chose

— Je vais voir cela à l'instant; puis, ouvrant un registre: pour quand, monsieur?

J'étais stupéfait du sang-froid de cet homme. Après une pause d'un moment, je m'écriai: pour demain.

— L'impératrice est au complet, mais il y a juste une place dans l'intérieur.

— Ainsi, vous prendrez sur vous de me retenir une place?

— Oui, monsieur, si vous voulez.

— Et peut-être pousserez-vous l'audace jusqu'à recevoir la moitié du prix?

— S'il vous plaît, monsieur, vingt-cinq francs.

— Ma foi, vous êtes une personne extraordinaire. Mais, faites bien attention: iriez-vous jusqu'à recevoir le prix entier?

— Si vous voulez, monsieur, alors ce sera cinquante francs.

Je lui payai la somme en ajoutant d'un ton à lui frapper l'imagination par la pensée des avoués, des avocats, des juges et du jury: nous nous reverrons.

— Demain matin, s'il vous plaît, cinq heures précises, à la minute.

— Merci, monsieur, je vous salue.

Et tout cela fut dit sans rougir.

— A quels expédients, pensai-je en m'en allant, les hommes n'ont-ils pas recours pour faire du tort à leur prochain! En voici un qui s'expose aux chances d'un procès ou au moins à

LE DÉSAGREMENT DE SE LEVER MATIN.

Je ne félicite pas du titre d'homme matinal celui qui, une fois dans sa vie, se serait vu forcé de sauter du lit à huit heures par une froide matinée de novembre, parce que le feu aurait pris à sa maison à sept; je ne voudrais même pas déclarer atteint de cette infirmité, l'homme qui un esprit de bravade et d'aventure pousserait à se lever deux ou trois fois quelques heures plus tôt dans cette saison maudite: *Moi-même, moi qui parle, cela m'est arrivé!* Mais ce qu'il y a de certain, c'est que se lever régulièrement à une heure aussi dérangée, est chose absolument impossible à qui n'est pas né pour le métier. Cela doit s'apprendre dès la plus tendre enfance, comme le poisson apprend à nager.

J'ai avoué qu'une fois, par esprit de bravade, je m'étais levé ou du moins que je m'étais engagé à le faire à cette effreuse période de la nuit connue, ou plutôt désignée par le nom de *quatre heures du matin*. Ma folie méritait un sévère châtiement qu'elle trouva dans ses conséquences méritées. Mais comme depuis, un ami en qui j'ai toute confiance, m'a fait sentir que la peine accessoire de l'exposition publique n'était pas trop pour un méfait si énorme, j'ai pris le parti de m'exécuter moi-même pour lui en épargner la peine, et de me fouetter de mes propres mains.

J'eus le plaisir de passer les dernières fêtes de Noël on ne peut plus agréablement, avec une famille à Bristol.

Ayant un rendez-vous assez important pour le huit janvier

à Londres, j'avais résolu de terminer ma visite le jour des Rois. Le matin de cette fête, je n'avais pas encore arrêté mon mode de transport. Je me promenais le long de Broad-Street, lorsque diverses affiches de messageries placardées sur les murs ramenèrent mon attention vers cet objet. *L'Hispano* annonçait son départ pour trois heures de l'après-midi, heure raisonnable, la *Boussola* pour dix heures du matin, c'était un peu de bonne heure; mais la *Diligente* indiquait cinq heures précises du matin, ce qui passait toutes les bornes.

J'entrai dans le bureau, m'attendant bien que la première réponse à ma question serait qu'un pareil avertissement n'était qu'une ruse de guerre.

— Ainsi, monsieur, dis-je à l'employé, vous faites partir une voiture pour Londres à cinq heures du matin!

— Oui, monsieur, répliqua-t-il le plus tranquillement du monde.

— Vous me comprenez bien?... à cinq heures? du matin?

— Appuyant sur ces mots avec une expression dubitative.

— Oui, monsieur, cinq heures précises; deux minutes plus tard, vous perdez votre place.

Cela dépassait tout ce qu'on peut imaginer en fait d'impudence. Je voyais bien qu'il y avait là quelque mystère d'iniquité à approfondir, je résolus de m'y enfoncer aussi avant que possible.

— Et voudriez-vous, à tout hasard, m'enregistrer pour une place?

qu'un système défensif d'une armée de 16 ou 17,000 hommes ayant à lutter contre 20,000 montagnards, éprouvés et disciplinés, appuyés par une population martiale et fanatisée de 400,000 âmes. On comprend dès lors l'importance d'une concentration de forces considérables sur les principaux points du théâtre de la guerre : M. Menzibabal l'a parfaitement senti ; aussi s'est-il monté très empressé de renforcer l'armée du Nord, et d'établir la légion anglaise dans une position d'où elle pourrait, en complétant son instruction militaire, se porter au premier moment vers les points menacés. La concentration de Bilbao avait pour but de faire lever le siège de cette ville, de protéger les nouveaux ouvrages entrepris pour sa défense, et de seconder les arrivages des nouvelles levées faites en Angleterre. Malgré le froid qui est très-vif, et la neige qui est abondante, et plusieurs privations qu'ont à souffrir les troupes, l'état sanitaire des soldats est très satisfaisant, et les divers corps dont se compose la légion s'améliorent chaque jour sous le rapport de la discipline.

FIESCHI.

Les colonnes de la *Gazette des Tribunaux* et celles d'un supplément sont occupées aujourd'hui par le rapport de M. Portalis, sur l'instruction relative à l'attentat de Fieschi, dont nous avons déjà reproduit une analyse fort incomplète. Nous donnons aujourd'hui plusieurs parties de ce document qui révèlent des faits nouveaux.

M. Portalis entre d'abord dans quelques détails sur les travaux relatifs à l'instruction. Il fait ensuite l'historique de l'événement : il résulte de la première partie de ce rapport que la police avait reçu plusieurs avis annonçant que des coups de feu devaient être tirés contre Louis-Philippe du Boulevard St-Martin. Le roi fut légèrement blessé au front comme l'ont porté les rapports antérieurs.

Voici ce que rapporte M. Portalis sur les tentatives de Fieschi pour se sauver :

« Au moment où la détonation venait de se faire entendre, l'attention des voisins fut excitée par la fumée qui s'échappa tout à coup de la fenêtre de la cuisine du 3^e étage de la maison n^o 50. Presque aussitôt, un homme couvert de sang, blessé au visage, en chemise, et n'ayant pour tout vêtement qu'un pantalon de toile écrue, suivant un témoin ; suivant un autre, revêtu d'une blouse vert-marron, et portant, suivant un troisième, un habit-veste et un pantalon grisâtre, parut à cette fenêtre, se saisit de la double corde qui s'y trouvait suspendue, et se laissa glisser jusqu'au niveau d'un petit toit qui longe le second étage de la maison n^o 52. Là, il s'élança pour gagner ce toit, et, selon toute apparence, le mouvement qu'il imprima à la corde en la quittant, fit tomber un pot de fleurs qui se brisa dans sa chute. A ce bruit, un agent de police qui faisait le guet dans la cour, leva les yeux et s'écria : *Voilà l'assassin, voilà l'assassin qui se sauve par le toit.* Un garde national, qui était accouru, somma le fugitif de se rendre, et le menaça de tirer sur lui s'il s'y refusait. Celui-ci, sans se déconcerter, écartant de sa main droite (car sa main gauche était blessée) le voile de sang qui se répandait sans cesse sur ses yeux, après avoir tenté vainement de pénétrer dans le magasin du sieur Chimène, marchand de rubans, dont la fenêtre était la première qui se présentait à lui sur le toit, gagna celle de la cuisine du même appartement, et posant ses deux mains sur l'appui de pierre de cette fenêtre, qui était ouverte, sauta, en se retournant, dans cette pièce.

« La dame Gomez, belle-sœur du sieur Chimène, dont elle soignait les enfans, en l'absence de leur mère, effrayée par l'explosion, venait d'abandonner à l'instant la croisée, d'où elle assistait à la revue, pour se réfugier dans la cuisine. En s'avan-

l'obligation de me transporter à ses frais jusqu'à Londres dans une chaise de poste à quatre chevaux, à une heure raisonnable de la journée : et tout cela pour le mince avantage de m'em pêcher de donner quelque argent à une entreprise rivale... et sous le prétexte absurde de me faire partir à cinq heures du matin.

La première personne que je rencontrai fut mon ami Marc Northington. Encore aujourd'hui, bien que des mois aient passé sur ma tête depuis ce temps, je ne puis m'empêcher de frissonner en songeant aux angoisses que je souffris lorsqu'il me donna cette affreuse certitude que je m'étais bien dûment et bien réellement engagé à voyager dans une voiture qui, bien réellement aussi, devait partir à cinq heures du matin.

On demandera peut-être pourquoi je ne consentis pas à perdre mes cinquante francs afin d'échapper ainsi à la catastrophe. Non : j'auais trop prêté à rire à mes dépens. Aussi, résolu de faire contre mauvaise fortune bon cœur, je marchai ou plutôt je me pavai le long des rues de Bristol, pendant une heure ou deux, avec toute l'importance d'un homme qui vient de faire une action d'éclat et qui à la conviction que les regards admirateurs de la foule sont dirigés sur lui. A chaque personne que je rencontrais, pour peu que je la connusse le plus légèrement du monde, je criais de loin : je pars demain à cinq heures du matin : en même temps, j'ajustais ma cravate et je tirais mon col de chemise. J'entrai dans trois ou quatre

cant vers cette pièce qui s'ouvrait, sur le couloir d'entrée, par une porte vitrée, la dame Gomez aperçut un homme tout en sang qui s'y élançait par la fenêtre. Eperdue à ce spectacle, elle se précipita, échevelée, vers la porte de l'appartement, en jetant des cris et appelant au secours, le fuyard hâta sa marche, poussa rudement la dame Gomez et lui dit : *Laissez-moi passer*, en essayant le sang qui l'aveuglait et l'empêchait de diriger ses pas. Il descendit rapidement l'escalier : partout, après lui, des traces de sang indiquaient son passage ; mais il arriva trop tard dans la cour pour pouvoir s'enfuir. Un garde national veillait sur l'issue de la maison du côté de la rue des Fossés du Temple, le capitaine Boquet avait les yeux sur l'autre issue : un agent de police survint, le fugitif fut arrêté et conduit au poste du Château d'Eau. De toutes parts on l'assailla dans sa marche. L'horreur qu'avait inspirée le crime dont on le supposait l'auteur exaspéra toutes les âmes : sa vie dut être laborieusement défendue par ces mêmes braves gardes nationaux dont le sang venait d'être répandu avec tant d'inhumanité et de dédain.

M. Portalis donne enfin beaucoup de détails sur les premiers interrogatoires de Fieschi qu'on ne connaissait alors que sous le nom de Gérard. Le rapporteur examine ensuite la question de savoir si Fieschi était seul dans la chambre, au moment de l'attentat et il conclut affirmativement. Il entre enfin dans un récit circonstancié des faits relatifs à la découverte de la malle qui contenait les canons de fusils de la machine, et à l'arrestation de la maîtresse de Fieschi. Tous ces faits sont connus. Voici maintenant le récit d'un épisode dont on a beaucoup parlé relativement à M. de Rohan :

« Interrogé sur la déclaration d'une dame Martineau, Fieschi a dit : « Ce sont des phraseurs qui ont dit tout cela ; j'ai eu une vie agitée, mais je n'ai d'ailleurs point eu de chance. Je ne voulais pas qu'on fit de l'argent avec ma tête, et je ne me suis confié à personne. »

« Mais à ce propos il a déclaré une circonstance qui tendait à prouver de plus en plus l'intimité de ses rapports avec Pépin ; Fieschi en se rendant à la manufacture de papiers peints où il travaillait, s'arrêta un jour chez Pépin : c'était le matin. Celui-ci lui dit : « J'attends aujourd'hui un grand personnage, le comte ou baron de Rohan, un parent de Louis-Philippe. — Tiens, c'est un carliste, reprit Fieschi. — Il fait le républicain, mais je ne me fie pas à lui. »

« Pépin informa Fieschi que ce monsieur était à Paris avec sa femme, et qu'il habitait ordinairement la Suisse. Fieschi conçut alors l'idée d'écrire une lettre à M. Gustave de Damas, qui était également établi en Suisse, pour lui faire connaître sa position et lui exprimer le désir qu'il avait de sortir de France, où il était poursuivi. Il demanda à Pépin s'il ne croyait pas que M. de Rohan se chargerait de sa lettre. Pépin dit à Fieschi qu'il pouvait écrire, mais qu'avant de remettre sa lettre il convenait de sonder le terrain, parce qu'il était possible que M. de Rohan ne fut pas bien avec M. G. de Damas.

« Le lendemain, Fieschi retourna chez Pépin ; il vit arriver une voiture de place d'où descendit un monsieur assez gros, la tête grise, la figure assez fraîche. Un jeune homme l'accompagnait. Pépin dit à Fieschi : « Monte là-haut. » Il y resta jusqu'après le départ de M. de Rohan ; alors Pépin, sans s'expliquer sur la cause ou l'occasion de la visite qu'il avait reçue, dit à Fieschi que M. de Rohan connaissait, en effet, M. G. de Damas, mais qu'ils ne se voyaient pas. M. de Rohan reprochait à cet officier général, dit Pépin, d'avoir fouillé dans toutes les familles pour faire une biographie ; je

boutiques où j'achetai des babioles dont je n'avais pas le moindre besoin uniquement pour satisfaire mon amour-propre en disant : ne manquez pas d'envoyer cela ce soir, je pars demain matin à cinq heures.

Je retournai à l'hôtel de Reeves où je logeais.

— Boots, dis-je au garçon de service, d'un ton piteux, il faut m'éveiller demain à quatre heures.

— Monsieur voudrait se lever à quatre heures ? reprit-il, avec l'accent bien prononcé du comte de Somerset ?

— Je ne le voudrais pas, mais il le faut.

— C'est bien, monsieur, je vous appellerai : si vous êtes aussi sûr de vous lever à temps que moi de vous éveiller, vous ne serez pas au lit deux minutes après l'heure. Sur le coup de quatre heures, vous êtes sûr de me voir arriver. Que je sois pendu si j'y manque. Bonne nuit monsieur ! Là-dessus il s'en alla.

Et maintenant il faut que je prépare mon porte-manteau. La nuit était froide et noire et mon feu venait de s'éteindre. Pour égayer l'aspect sombre d'une vaste chambre, je n'avais que la faible lumière d'un bougeoir dont les rayons se réfléchissaient tristement sur les teintures brunes. Habits, pantalons, linge, livres, papiers, objets de toilette, tout gisait pêle-mêle sur le plancher. Je m'assis au pied de mon lit et me mis à contempler d'un air de désespoir, le chaos qui m'entourait. Cette vue paralysait toute mon énergie. Quand il se serait agi de gagner un royaume, je n'aurais pu prendre sur moi

de mettre un gant dans ma valise. Aussi, remettant au lendemain matin, ce travail d'emballage, je me couchai. Mon sommeil fut pénible, agité. Des songes horribles vinrent m'assaillir. Une kyrielle de montres marquant toutes quatre heures défilaient lentement devant moi, puis des pendules, des horloges et enfin d'énormes cadrans d'église dont l'aiguille était invariablement à quatre heures. Quatre heures ! toujours quatre heures !

Ensuite la scène changea et je vis s'avancer des processions interminables de Watchmen, dont chacun criait à mes oreilles d'une voix lugubre : *quatre heures passées !* Pour m'achever, le cauchemar s'empara de moi. J'étais un sablier sur lequel chevôchait le vieux Saturne : il pesait sur moi d'une manière insupportable, brandissant d'un air menaçant sa faux au-dessus de ma tête ; il me fit la grimace, frappa distinctement trois coups sur ma poitrine avec le manche de sa faux, pencha sa énorme tête, et sa voix perçante prononça ces mots à mes oreilles... — Quatre heures ! Monsieur entendez-vous ? il est quatre heures ! c'était la voix sinistra du garçon. — Bon ! je t'entends bien, dis-je en grommelant. — Mais moi, je ne vous entends pas. Quatre heures, monsieur ? — C'est bien : je vais me lever. — Je vous demande bien pardon ; mais il faut vous lever tout de suite : il est quatre heures passées.

« Au reste, tout ce qu'avait rapporté Fieschi, au sujet de la lettre destinée à M. Gustave de Damas, et aux relations de famille du prince de Rohan, se trouve confirmé, quoique d'une manière indirecte, par les hésitations, les demi-aveux, et même les demi-dénégations de Pépin. Il a prétendu, néanmoins, en parlant de la lettre, qu'il ne savait pas qui diable lui avait donné cette commission.

« Il a été vérifié que, le 10 août 1834, M. le prince Charles de Rohan-Rochefort avait pris, à l'ambassade de France, en Suisse, un passeport pour Augsbourg, et que, pendant le printemps dernier, il était venu à Paris au moyen de ce passeport, qui a été visé le 11 mai 1835, au ministère des affaires étrangères. Ce voyage paraît avoir été déterminé par des motifs purement domestiques. M. le prince de Rohan, après avoir habité pendant plusieurs années une maison de campagne aux environs de Vevey, est actuellement établi dans cette ville. Il est de retour dans son domicile depuis le commencement de septembre, et il a repris ses occupations habituelles. On assure qu'il partage son temps entre des expériences pour la carbonisation de la tourbe, le creusement des puits artésiens et les jouissances matérielles de la vie.

« Il paraît que M. le prince de Rohan-Rochefort, dont les opinions et la conduite, à l'époque de notre grande révolution, auraient entièrement différé de la conduite et des opinions des autres personnes de son nom, a peu de relations avec sa famille. On assure même qu'il allie, à un sentiment de prédilection pour la branche aînée de la maison de Bourbon, des idées républicaines. Ses fils habitent la Bohême.

« Le gouvernement du canton de Vaud ne s'est jamais cru obligé de surveiller sa conduite. Aucune circonstance ultérieure de l'instruction n'a rappelé le nom du prince Charles de Rohan ; ni attiré l'attention des magistrats instructeurs sur sa personne. Il n'y a figure que pour signaler un fait, qui forme un des anneaux de la chaîne qui lie Pépin à Fieschi.

« La *Gazette des Tribunaux* annonce qu'elle donnera la suite du rapport dans son prochain n^o.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 10 DECEMBRE.

Le ministre des finances, informé qu'il circule dans le public une grande quantité de monnaie en cuivre autre que celle dont l'émission a été autorisée par la loi du 5 juin 1832, n° 442, porte à la connaissance de tous ceux que la chose concerne, et des contribuables en particulier, que des ordres exprès viennent d'être renouvelés à tous les comptables de l'état, tels que receveurs de l'enregistrement et des domaines, receveurs des contributions directes, douanes et accises, directeurs des postes, etc., afin qu'ils n'admettent en paiement dans leur caisse aucune monnaie en cuivre autre que la monnaie nationale (pièces de 1, 2, 5 et 10 centimes), émise en vertu de la loi du 5 juin 1832, n° 442. Il prévient en même temps le public que, dans les localités où il y aurait pénurie de monnaie nationale en cuivre, il est offert à tout particulier de s'en approvisionner successivement, soit à la caisse de l'agent du caissier-général, soit au bureau des receveurs et comptables mentionnés ci-dessus.

— Les registres de souscription à la *Société universelle*, au capital de 20 millions de francs, fondée par M. Ch. Dewitte, ont dû être clos le 5 courant; la récapitulation des demandes, l'addition des sommes n'exigeront pas plus de dix jours, et vers le 15, le public connaîtra le résultat de la confiance accordée à cette entreprise.

— M. F. Meeus, directeur de la banque, est de retour de Paris depuis avant-hier. Il s'était rendu, il y a dix jours, dans cette capitale où l'avaient devancé MM. Vifquin, Demoor et Noël, ingénieurs, pour conférer avec M. Thiers sur le projet de route en fer à établir entre Paris et Bruxelles. Ces messieurs, nous assure-t-on, ont eu tous les jours des conférences de plusieurs heures avec M. Thiers, et le gouvernement français se montre très-disposé à seconder le projet. On espère que toutes les objections auxquelles il a donné lieu seront bientôt applanies, et que les travaux pourront être commencés dès le printemps prochain.

— On lit dans les journaux hollandais :

« M. L. R. Bischoffsheim d'Amsterdam vient d'inviter le *Handelsblad* à démentir qu'il aurait contracté un emprunt pour don Carlos sous la garantie de la Russie, ainsi que l'avaient annoncé les journaux français.

« Dans la séance de la deuxième chambre des états-généraux il a été fait rapport sur une pétition de 19 maisons de commerce, qui, en opposition avec 32 autres maisons de la même ville, appuient le projet de loi ayant pour but de favoriser les intérêts agricoles. Les pétitionnaires pensent que la mesure proposée sera salutaire pour le commerce, la navigation et l'agriculture, et qu'elle aura pour effet d'empêcher notre marché d'être inondé de grains étrangers. Cette pétition paraît avoir fait beaucoup d'impression sur la chambre.

— On écrit d'Anvers, le 10 décembre :

« Plusieurs courriers et estafettes sont arrivés la nuit dernière, adressés à des maisons de commerce de cette ville; plusieurs ont traversé la ville en toute hâte se rendant à Amsterdam. On attribue ce mouvement à la hausse des fonds espagnols. »

— On annonce le *Coup de Pistolet*, opéra comique, par M. Peellaert.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Séance du 10 décembre. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de péremption cadastrale.

Et il se mit à carillonner à la porte et il ne cessa pas de frapper jusqu'à ce que je me fusse levé et que je lui eusse donné satisfaction en me montrant.

— A la bonne heure ! vous m'avez chargé de vous éveiller, et j'espère que je m'en suis acquitté convenablement.

Je rallumai mon bougeoir à la veilleuse. En ouvrant mes volets, j'eus le plaisir d'apercevoir un brouillard tel que Londres lui-même, dans un des jours les plus nébuleux de novembre, peut à peine se flatter d'en posséder un semblable.

Il tombait une brume épaisse et glacée. Le cœur me faillit. Il y avait déjà vingt minutes que j'étais levé. Je n'avais plus que quarante minutes à moi, et, dans ce court espace, combien de choses à faire. J'avais des soins indispensables à donner à ma toilette; il fallait faire ma malle, et avec toute la diligence possible, je ne pouvais arriver à la voiture en moins de dix minutes. De l'eau chaude était un luxe auquel il ne fallait pas songer; à cette vilaine heure, pas une créature humaine n'était debout dans la maison, ni même, je le crois fermement, dans l'univers entier, excepté mon malheureux individu et le garçon, mon compagnon d'infortune. L'eau était glacée dans le pot; mais à force de frapper avec le manche des pincettes, je parvins à en détacher à peu près de quoi remplir une tasse à thé. Deux serviettes humides qui étaient restées dans la chambre se tenaient tout d'une pièce sur une chaise aussi raides que les pincettes elles-mêmes et presque aussi difficile à faire ployer. Les brosses à dents étaient at-

M. Eloi de Burdinne : Messieurs, je ne doute pas que tout le monde ici ne trouve que la question qui nous occupe est déjà bien longue. Mais lorsqu'il s'agit d'un point aussi important, il ne faut pas se plaindre du temps que l'on emploie à faire ressortir les vices de la loi qui nous est soumise. Si j'étais dans tous les détails que comporte la question, il y aurait de quoi parler pendant huit jours. Il reste encore bien des choses à dire, mais je tâcherai de terminer dans le cours de cette séance, et le plutôt possible moyennant que la chambre consente à ce que je reprenne une seconde fois la parole, et qu'elle promette de m'écouter. (On rit.)

L'orateur continue ses critiques contre le projet de loi et annonce qu'il va donner lecture du passage d'un mémoire sur la matière.

M. Rodenbach : Je demande la parole pour une motion d'ordre.

Plusieurs membres : Non, non, laissez continuer.

M. A. Rodenbach : C'est une chose qui n'a pas d'exemple; c'est par trop abuser de la patience; il n'y aurait pas de raison pour qu'en lisant des brochures on ne parle pendant huit jours, nous allons quitter la séance.

(M. A. Rodenbach sort ainsi que plusieurs autres membres.)

M. Eloi de Burdinne reprend la suite de son discours. Il revient encore sur ce qu'il a dit hier des opérations cadastrales, il en fait le sacrifice aujourd'hui, dans l'espoir qu'il pourra y revenir plus tard.

M. de Puydt dépose sur le bureau le rapport sur le budget de la guerre.

La chambre en ordonne l'impression et en renvoie la discussion après celle de la loi cadastrale.

M. le ministre des finances : Je désire répondre à un seul point du discours de M. Eloi de Burdinne, relativement à la moyenne du revenu imposable dans les provinces de la Flandre orientale et de Liège. Il résulte des calculs faits avec attention que la moyenne du bonnier de terre est évaluée dans la Flandre orientale à 63 francs 49 centimes et à 42 francs 98 c. dans la province de Liège.

Le bonnier de prés est évalué dans la première à 103 fr. 81 c. et à Liège à 61 francs 27 c., et enfin le bonnier de bois est évalué dans la Flandre orientale à 33 francs 19 centimes et à Liège à 13 francs 69 centimes. Ce qui fait une énorme différence.

M. le ministre des affaires étrangères ne veut présenter que quelques observations contre les argumens de M. Eloi de Burdinne.

L'honorable membre a critiqué les évaluations cadastrales en raison de ce qu'elles ont été basées d'après les baux authentiques et de date certaine, et que par conséquent il doit y avoir d'exagération.

Le ministre fait remarquer qu'il importe peu qu'il y ait exagération, pourvu qu'on ait suivi les mêmes bases dans toutes les provinces. Il pense que si on examine le tableau des opérations en détail, on se convaincra qu'il y a eu bonne foi dans la plupart de ces opérations.

M. Donny fait ressortir les sacrifices énormes que l'inégalité de répartition a fait éprouver aux provinces flamandes depuis 40 ans.

M. Deneef se prononce pour la loi.

M. Heptia votera contre le projet.

M. Doignon se prononce contre la loi.

La séance est levée à 5 heures. Demain séance publique à midi.

LIEGE, LE 11 DECEMBRE.

Un assassinat vient d'être commis le 7 de ce mois sur la personne d'un habitant de Huy, demeurant sur la Sarte, et nommé Jean Moreau. Vouloir faire taire son chien dont les aboiemens annonçaient la présence d'un étranger près de son domicile, il ouvrit sa porte : il était sur le seuil, lorsqu'il reçut un coup de fusil dont il est mort deux heures après. Il était en ce moment environ cinq heures du soir.

Un de ses voisins, signalé par la rumeur publique comme pouvant être l'auteur du crime, a été arrêté dès le lendemain matin.

tachées au verre où je les avais mises et dont j'emportai un fragment dans ma précipitation à les en arracher. Le savon tenait au bassin et la brosse à la barbe n'était qu'un morceau de glace. Jamais le génie de la contrariété n'était apparu sous des formes plus désespérantes.

Je m'approchai du miroir. Mais, quand tous les matériaux nécessaires pour l'opération se seraient trouvés dans un état satisfaisant, il eût été impossible de se servir du rasoir avec aussi peu de lumière.

— Qui est là ?

— Permettez, monsieur, vous n'avez pas de temps à perdre. Cinq heures moins vingt-cinq !

Je ne fus plus maître de moi; et, depuis, je me suis souvent demandé comment cette matinée ne m'a pas fait perdre la tête.

Il ne fallait plus songer à rien qui ressemblât à une toilette confortable. Je résolus donc de la différer jusqu'au moment où la voiture arrêterait pour le déjeuner. Ce que j'ai de mieux à faire, me dis-je, c'est de m'occuper de mon porte-manteau : J'y fourrai pêle-mêle tout ce qui me tomba sous la main. Dans ma précipitation, j'avais mêlé avec mes effets une des serviettes gelées de l'hôtel. Il fallut recommencer.

— Qui est là ?

— Monsieur, il sera trop tard.

— Me voilà !

Enfin tout était empaqueté; autre mésaventure : la

Une dame âgée, fort riche, de cette ville, avait reçu, ces jours derniers, par la poste, une lettre anonyme dans laquelle, on lui faisait sommation, sous peine de mort, de déposer une somme de 2500 francs, derrière le pied du poteau, existant place St. Lambert, et indiquant la rue sous la Tour.

Hier, à huit heures du soir, jour et heure indiqués dans la lettre dont il vient d'être parlé, la police a fait faire un dépôt de pièces de cuivre représentant un volume, à peu près pareil à celui que ferait une somme de 2500 frs. en argent, en prenant toutefois les précautions nécessaires pour que cet objet ne put être enlevé, sans que la soustraction n'amena l'arrestation de celui qui l'aurait tentée. MM. les commissaires Kirsch et Guillaume, ce dernier récemment nommé, de concert avec M. le juge Chokier, dirigeaient les employés de la police.

A neuf heures et demie précises, un jeune homme de dix-sept ans, vint enlever le sac déposé, et fut immédiatement arrêté, alors qu'il en était toujours porteur. Une instruction judiciaire est actuellement suivie sur cette affaire, dont nous rendrons un compte plus détaillé.

On lit dans un journal de cette ville :

« Avant-hier, vers une heure après-dîner, quatre pêcheurs étant occupés sur la Meuse, non loin du Pont des Arches, à arracher les pièces de bois qu'ils placent d'ordinaire en avant de la nacelle où ils pêchent, celle sur laquelle ils étaient montés, cédant aux mouvemens brusques et violens qu'ils faisaient, chavira tout-à-coup et coula à fond, ainsi que ceux qu'elle portait.

« Ces quatre pêcheurs se mirent à nager pour regagner le bord; mais soit faiblesse, soit la force des eaux, ils furent entraînés jusqu'au rivage Ste.-Barbe.

« Un seul put aborder. Les trois autres furent recueillis sur une barque par des témoins de cet événement, qui s'étaient empressés d'aller à leur secours.

« Nous devons signaler les services rendus en cette circonstance par les nommés Jacques Desame, domicilié rue des Tanneurs, n° 22; par Charles Jamolet; par Guillaume Coune, et principalement par M. Grenade, lieutenant au 1^{er} régiment de lanciers, qui a fait preuve de dévouement et d'humanité.

« Les noms des pêcheurs sont : Joseph Donnay; Jean-Gilles Donnay; Michel Biernimoulin, âgé d'environ 70 ans; Dieudonné Jorissen : tous domiciliés sur le quai d'Avroy. »

— Nous avons eu hier le premier début de M. Forgas, premier ténor, dans le rôle de *Robert*. Nous attendons cet artiste à de nouvelles épreuves avant d'exprimer une opinion sur son mérite. Le chef-d'œuvre de Meyerbeer avait attiré beaucoup de monde à notre théâtre. Mme. Isouard a bien chanté le rôle d'Isabelle, et elle a été fort applaudie.

— Un officier de la garnison de Mons vient de trouver le moyen de faire sauter les mines à volonté et à toutes distances. Plusieurs expériences qui ont déjà eu lieu ont complètement réussi; une entr'autres a été faite ces jours derniers au Charbonnage de Belle-Vue, appartenant à M. Lefebvre-Meuret, et a amené le résultat le plus satisfaisant. Grâce à cette découverte, il ne peut exister maintenant aucun danger pour des ouvriers mineurs, puisqu'on est sûr de faire partir la mine au moment fixé, avec une précision telle qu'il ne peut jamais y avoir une seconde de différence.

— Les huiles ont légèrement monté lundi et mardi à Courtray et à Roulers.

malle ne voulait pas fermer. N'importe, elle ira bien jusqu'à la ville attachée avec des courroies : comme son maître, elle sera en déshabillé. Mais où étaient mes bottes ? pressé comme j'étais, j'avais emballé les deux paires, il n'y avait pas moyen, par un temps semblable, de voyager jusqu'à Londres en pantoufles. Tout était en-core à recommencer !

— Allons, monsieur, la voiture s'en va.

— J'y vais, répondez-moi, tout en colère : je n'ai plus qu'à mettre mes bottes.

Elles étaient toutes deux du pied gauche !... Il fallait ouvrir encore le maudit port-manteau.

— Monsieur !

— Allons ! que diable me veut il encore ?

— La voiture est partie

— Partiel... Y a-t-il quelque chance de la rattraper.

— Non certes, monsieur ! quand c'est Jem Robins qui conduit. Il a déjà fait une lieue.

— Es-tu bien sûr de cela ?

— Je vous en réponds, monsieur.

A cette assurance, j'éprouvai un sentiment de bien-être qui compensait presque toutes mes souffrances passées.

— Boots, dis je, tu es un bon garçon, et je te donnerai une demi couronne de plus. Tâche que la maison soit tranquille et dis à la fille de m'appeler...

— A quelle heure, monsieur ?

— Dans trois mois d'ici au plus tôt.

